

Eybens, le 21 octobre 2005,



Sophie Merlin

Accord pour diffusion  
Le Maire, Conseiller Général,

Marc BAIETTO

## **Compte-rendu de la réunion plénière du 18 octobre 2005**

**Présents :** Mesdames Calpena, Janon, Josien, Guazzone, Peronnard-Perrot, Merlin, Mouraille.  
Messieurs Bar, Baringou, Blanchet, Bourret, Derras, Griffero, Haguet, Hiriart (Eau Secours), Medori (Eau Secours), Pissard, Sciré, Scarpa, Weber.

**Excusés :** Messieurs Assorin, Ghidossi, Marin, Olivesi, Spengler.

**Pouvoirs :** M. Assorin (pouvoir à M Baringou), M. Olivesi (pouvoir à M. Griffero), M. Spengler (pouvoir à M. Haguet)

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte rendu du 20 septembre 2005,
- Audition de l'association Eau Secours,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20 h 30.

### **1 - Approbation du compte-rendu du 20 septembre 2005**

A la demande de M. Spengler, il est ajouté à ce compte-rendu la question suivante : n'aurait-on pas pu faire l'économie du réservoir des Pellets en utilisant l'eau des Mansardes et en faisant appel à la Régie des Eaux de Grenoble ?

Soumis au vote, le compte-rendu du 20 septembre 2005 est adopté à l'unanimité.

### **2 – Intervention de l'association Eau Secours**

**MM. Daniel Hiriard et Didier Médori**, présentent l'association Eau Secours. Ce collectif d'associations a été créé en 1994 afin de susciter le retour en régie de l'eau de Grenoble.

Puis, en 2004, Eau secours a été alertée sur un projet du Sierg (Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise) qui consiste en la réalisation d'une deuxième conduite dans la vallée du Grésivaudan, afin de répondre aux besoins croissants d'entreprises situées à Bernin et à Crolles. Selon l'association, qui dit partager le souci de maintenir les emplois dans la région, le

réseau du Sierg est d'excellente qualité, et les réserves sont suffisamment abondantes pour répondre aux besoins des vingt années à venir. Pour Eau Secours, cette deuxième conduite n'est pas nécessaire tout de suite, alors qu'il serait nécessaire de sécuriser le réseau en amont, c'est-à-dire d'Eybens à Gières : aucun maillage n'existe et rien n'est prévu pour sécuriser l'alimentation du Grésivaudan en cas de rupture de canalisation sur ce secteur, malgré la proximité du réseau de la REG dont la ressource est exploitée à 32 %.

Actuellement, une enquête publique est ouverte pour la réalisation, par le Sierg, de la 2<sup>ème</sup> canalisation entre Gières et Crolles sur 18 km.

Aujourd'hui, le secteur de Crolles/Bernin a besoin de 15000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, l'estimation du Sierg est qu'en 2020, 25000 m<sup>3</sup> seront nécessaires pour répondre aux besoins des entreprises (l'estimation de l'évolution de la consommation domestique est stable dans le Grésivaudan). Ainsi le Sierg pense que la canalisation actuelle (600 mm Eybens/Gières, puis 500 mm et enfin 400 mm) ne suffira pas d'ici quinze ans.

Le questionnement d'Eau Secours porte sur la sécurisation de la canalisation en amont du Grésivaudan et sur les garanties financières de ce projet.

Il se trouve que le marché public, d'un montant de 19 millions d'euros est déjà passé, à cela s'ajoute 5 millions d'euros pour les réservoirs. Le Sierg argumente que les entreprises paieront. L'association pense qu'il n'y a aucune garantie de la part des entreprises. Parallèlement, le Conseil général de l'Isère et les communes de Bernin et de Crolles n'ont pas donné leur accord pour fournir des garanties d'emprunt. De fait, le risque financier est pris sur l'ensemble des usagers du Sierg.

Par ailleurs, il apparaît que les entreprises concernées n'ont pas fait de demandes au Sierg, et disent ne pas avoir évalué leurs besoins à l'horizon 2020. Le Sierg s'est donc basé sur des hypothèses.

Eau Secours tient à alerter sur ce volontarisme, d'autant plus que les prévisions établies par le Sierg sont sur une base surévaluée : 14 000 m<sup>3</sup>/jour, au lieu de 10 000 m<sup>3</sup>/jour, base 2003, qui était une année de très forte demande en eau. Les canalisations actuelles peuvent supporter un flux de 20 000 m<sup>3</sup>/jour, mais le Sierg ne pourra pas, avec la ressource actuelle, gérer des pics au-dessus de 20 000 m<sup>3</sup>.

Pour Eau Secours, il conviendrait d'abord de sécuriser le réseau, puis, si l'on se rend compte dans deux ou trois ans que les canalisations ne sont pas suffisantes, un accord de réciprocité pourrait être envisagé avec la Régie des Eaux de Grenoble. Cela éviterait des investissements surdimensionnés.

De plus, le dossier n'a pas été mis en consultation auprès de la Commission Locale de L'eau Drac/Romanche, ni auprès du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de la région grenobloise porteur de la Communauté de l'Eau. Le débat politique n'a pas eu lieu alors que ce projet est dans une logique de territoire.

Question : Actuellement, le Sierg est en surcapacité d'alimentation, ne risque-t-il pas d'être en sous capacité en 2020 ?

Réponse d'Eau secours : le Sierg en est conscient, c'est pour cela qu'il a un projet d'aller chercher de l'eau dans l'Oisans.

Actuellement, avec les deux réseaux confondus, nous avons à disposition 3 500 litres/secondes. La part du Sierg est de 1100 l/s. D'ailleurs en 2003, il y a eu dépannage de la part de la régie des eaux de Grenoble qui a vendu son eau au Sierg à 85 % du prix de revient.

Dans le dossier de l'enquête publique, il y a une adéquation presque parfaite entre les besoins et les ressources jusqu'à 2020 : le projet Eau d'Olle n'est pas évoqué, si ce n'est en filigrane. Car si la consommation évolue comme l'indique le Sierg, il aura des problèmes de fournitures. Le Sierg a un droit d'eau de 1100 l/s sur la Romanche et 700 l/s sur Eau d'Olle, qui n'est pas utilisé.

Le projet d'acheminement depuis Eau d'Olle nécessiterait la réalisation d'un tunnel sous Belledonne, dont le coût serait de 102 millions d'euros. L'association interroge sur la nécessité d'aller chercher de l'eau si loin alors qu'il y a assez d'eau disponible entre les deux réseaux.

Questions :

Pourquoi les 2 organismes n'arrivent-ils pas à s'entendre ?

Le risque est énorme par rapport aux industries. Qui peut nous dire si ces industries seront là dans 10 ans ?

Réponse :

Il s'agit d'une appréciation politique : les communes sont en droit de d'agir pour le développement économique et la création d'emplois, donc de prendre des mesures pour alimenter en eau les entreprises. Mais il faut peut être calibrer la réponse et mutualiser les risques.

Question :

Ils ont besoin d'eau potable ?

Réponse :

Oui, il leur faut de l'eau de bonne qualité. D'ailleurs, l'eau de Eau d'Olle ne pourrait pas leur convenir. L'eau est traitée pour certaines de leurs activités.

Question :

Est-ce qu'on pourrait rêver qu'il n'y ait plus qu'un seul fournisseur ? où serait le problème ?

Réponse :

Les tarifs de l'eau ne sont pas les mêmes : pour le Sierg 37 centimes/m<sup>3</sup>, pour La REG 19 centimes/m<sup>3</sup>.

Question :

Qu'est-ce qui justifie cette différence ?

Réponse :

Le Sierg a un réseau plus étendu, donc doit réaliser plus d'investissement. Raison de plus pour ne pas surinvestir. Une conduite a été réalisée l'été 98 par le Sierg (47 millions de francs) pour alimenter Veurey et avec l'idée de raccorder Sassenage, qui a finalement opté pour la REG.

Question :

Est-ce qu'on ne pourrait pas donner cette compétence à la Métro ?

Réponse :

La question s'est posée lors du débat sur la compétence assainissement.

Question :

La décision de réaliser la deuxième canalisation est-elle prise ?

Réponse :

Elle est actuellement soumise à enquête publique, avant l'avis du préfet. Puis le comité syndical du Sierg pourra prendre une délibération dite d'intérêt général, sachant que le marché est déjà passé. Donc, le président du Sierg peut donner son accord pour les travaux au printemps 2006.

Question :

Qu'est ce qui vous gêne ?

Réponse :

Cela coutera plus cher que ce qui est dit. Le Grésivaudan restera fragile tant que le réseau ne sera pas sécurisé en amont. Entre Eybens et Gières, il n'y a pas de sécurisation, on ne peut pas faire venir l'eau de la Régie en secours. Il faudrait un maillage dans les deux sens. Et il n'y a pas de garantie financière

Question :

Qui gère les maillages ?

Réponse :

Ils sont cofinancés par la Régie et le Sierg. Ça fonctionne sur les maillages existants. C'est un bon point d'avoir déjà réalisé cela. Les investissements sont tellement importants, on pense qu'il vaut mieux améliorer les maillages.

.../...

Après avoir remercié les deux intervenants, **M. Tanche** dit que toutes les informations apportées seront prises en compte dans la réflexion du 4 C.  
La prochaine plénière devrait être consacrée à l'audition de M. Claude Bertrand, président du Sierg.

**M.Haguet** fait état d'une question du groupe de travail à propos du budget de l'eau de la commune : il y a une enveloppe de 150 000 euros, mais sans précision.

**M. Baringou** explique qu'on vote une somme globale sur la base des estimations fournies par les services. Les travaux sont faits au fur et à mesure des besoins.

La séance est levée à 21 h 30.

**Prochaine réunion du Bureau  
Mercredi 9 novembre à 20 h 15 en Mairie**

**Prochaine séance plénière  
Mardi 22 octobre à 20 h 15 en Mairie**  
Audition de M. Claude Bertrand, Président du Sierg  
(sous condition de sa disponibilité)